



Le 5 novembre 2015

M. John Traversy, secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa, Ontario, K1A 0N2

OBJET : Révision du cadre politique relatif à la programmation télévisuelle locale et communautaire – Avis de consultation CRTC 2015-421

1. La Guilde canadienne des médias (GCM) est un syndicat qui représente 6 000 travailleurs du secteur des médias. Nos membres de l'industrie télévisuelle travaillent à CBC/Radio-Canada, TFO et TVO, au Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), à ZoomerMedia et à Shaw Media.
2. Nous nous réjouissons de participer à cette consultation publique du CRTC sur la programmation télévisuelle locale et communautaire, et nous demandons à comparaître à l'audience publique afin d'y apporter des commentaires et de fournir de la documentation supplémentaire sur tout nouvel élément d'information dont nous pourrions disposer d'ici là.
3. De nombreux sondages montrent que les Canadiens attachent un grand prix aux actualités et à la programmation locales, qui leur fournissent des informations auxquelles ils peuvent se fier et qui offrent un miroir fidèle de leur cadre de vie¹.

Sommaire

4. Pour cette consultation, la GCM propose ce qui suit :

**** Qu'avant l'audience de janvier, le Conseil indique comment le rôle essentiel que remplit CBC/Radio-Canada en diffusant des actualités et une programmation locales dans diverses localités du Canada sera pris en compte dans le cadre de cet examen ainsi que dans les décisions afférentes qui résulteront de la consultation.***

**** Que le CRTC reconnaisse pleinement la crise que traversent les actualités et la programmation locales et qu'il s'y montre sensible en renforçant ce secteur essentiel au moyen de formules de financement novatrices et viables, et en mettant de nouveau l'accent sur la qualité et la diversité. La GCM propose la création d'un fonds pour les***

¹ Ce que pensent les Canadiens au sujet de la radiodiffusion locale, Radio-Canada et les élections fédérales (sic)
<https://www.friends.ca/files/PDF/2015-706-fcb-national-report-with-tabs-french.pdf>



médias de service public (FMSP) destiné à la programmation locale d'intérêt public sur diverses plateformes.

** Que le CRTC s'engage à étudier les conséquences, pour les localités, de la perte de leurs actualités et de leur programmation locales.*

L'exclusion de CBC/Radio-Canada du réexamen récent de la programmation locale donne une image tronquée et peu constructive des actualités et de la programmation locales au Canada

5. Aux termes de la *Loi sur la radiodiffusion*, « le système canadien de radiodiffusion [est] composé d'éléments publics, privés et communautaires². La *Loi* dispose que « la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit ».
6. Dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Chambre de commerce de London, où il a annoncé la première tranche de décisions découlant de l'audience récente *Parlons télé*³, le président du CRTC Jean-Pierre Blais a rappelé aux Canadiens que « [...] les émissions d'information que diffusent les stations locales vont chercher une part de marché de 40 % » et il a ajouté : « la grande majorité des Canadiens qui ont répondu à notre sondage d'opinion publique estiment que les nouvelles locales sont importantes. [...] ces statistiques [...] nous montrent que les Canadiens comptent sur leurs stations de télévision dans leurs collectivités⁴. ».
7. La GCM avait alors fait observer que « Les principes invoqués dans le discours [...] (de M. Blais concernant les services de nouvelles et de l'information pour les Canadiens en tant que citoyens, l'accessibilité, l'indépendance journalistique et la responsabilité des radiodiffuseurs sont fondamentaux ». Nous avons ajouté que « Malheureusement, le rôle unique que joue Radio-Canada/CBC, un fournisseur majeur de nouvelles et d'émissions locales à l'échelle du pays, n'était pas directement traité dans la

² *Loi sur la radiodiffusion*

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/B-9.01/page-2.html>

³ Archivé - Jean-Pierre Blais à la London Chamber of Commerce (sic) à propos de *Parlons télé* et de l'avenir de la télévision

http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=924999&_ga=1.199669038.1238233586.1447029329

⁴ Archivé - Jean-Pierre Blais à la London Chamber of Commerce (sic) à propos de *Parlons télé* et de l'avenir de la télévision

http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=924999&_ga=1.199669038.1238233586.1447029329



documentation ». Et nous avons exprimé le vœu que ces enjeux soient réglés lors d'une prochaine tranche d'annonces⁵.

8. Le Conseil a reconnu qu'au Canada, les chaînes de télévision locales – dont la majorité sont des stations de CBC/Radio-Canada – jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs essentiels de la *Loi* en les faisant figurer dans la décision relative au service d'entrée de gamme de *Parlons télé* :

« Non seulement ces services reflètent-ils les attitudes, les opinions, les idées, les valeurs et la créativité canadiennes, mais de plus, dans le cas des stations locales, ils offrent aux Canadiens des informations et des nouvelles immédiates sur des questions locales, régionales, nationales et internationales⁶. »

9. Il est incontestable que CBC/Radio-Canada joue un rôle essentiel dans le système de radiodiffusion du Canada. Ainsi, en 2001, il a fourni des services locaux dans 57 localités – y compris dans le Nord du pays, où il a été le seul radiodiffuseur – alors que durant la même année, les autres grands radiodiffuseurs ont desservi 31, 25 et 13 localités, respectivement⁷. Un sondage Nanos récent montre que les Canadiens souhaitent voir des améliorations au niveau des actualités et de la programmation locales et qu'ils espèrent que le CRTC prendra des mesures à ce sujet⁸.
10. Compte tenu de l'importance de CBC/Radio-Canada dans la diffusion d'émissions locales dans tout le Canada, nous sommes d'avis que tout examen de la programmation télévisée locale qui n'inclurait pas le radiodiffuseur public ne donnerait qu'un aperçu tronqué et donc peu constructif du paysage de la programmation locale au Canada.
11. **RECOMMANDATION : Par conséquent, nous recommandons que le Conseil précise, avant l'audience de janvier, comment le rôle central que remplit CBC/Radio-Canada en diffusant des actualités et une programmation locales dans des localités réparties**

⁵ L'annonce initiale du CRTC appuie la programmation locale

<http://www.cmg.ca/fr/2015/01/29/lannonce-initiale-du-crtc-appuie-la-programmation-locale>

⁶ Un monde de choix - Une feuille de route pour maximiser les choix des téléspectateurs et favoriser un marché télévisuel sain et dynamique

<http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2015/2015-96.htm>

⁷ Financement garantissant l'indépendance de CBC/Radio-Canada – Propositions de la GCM

<http://www.cmg.ca/fr/wp-content/uploads/2014/07/DOC-FINAL-GEN-Juillet-2014-Financement-adequat-pour-un-CBC-Radio-Canada-independant-Propositions-de-la-Guilde.pdf>

⁸ Ce que pensent les Canadiens au sujet de la radiodiffusion locale, Radio-Canada et les élections fédérales (sic)

<https://www.friends.ca/files/PDF/2015-706-fcb-national-report-with-tabs-french.pdf>



dans l'ensemble du pays sera pris en compte dans le cadre de cet examen ainsi que dans les décisions afférentes qui résulteront de la consultation.

Besoin à combler : La programmation locale est en crise et elle n'est pas à l'abri des bouleversements qui secouent le paysage médiatique – Il est temps de réaffirmer des principes fondamentaux

12. Les Canadiens l'ont dit à maintes reprises : ils attachent une grande importance aux actualités locales et ils souhaitent voir des améliorations dans ce domaine.

Un compte rendu d'une enquête du centre de recherche américain Pew, qui s'est penchée sur des populations locales des États-Unis, débute ainsi : « Que ce soit dans les métropoles technophiles ou dans les petites localités où la place du village demeure le centre de communication, les actualités locales revêtent une grande importance dans la vie des résidents. Dans trois régions métropolitaines disparates des États-Unis, près de neuf résidents sur dix suivent attentivement les actualités locales – et près de la moitié les suivent très attentivement, révèle une nouvelle étude approfondie du centre de recherche Pew, effectuée en collaboration avec la fondation John S. et James L. Knight. Près des deux tiers des résidents de chaque ville discutent des actualités locales en personne plusieurs fois par semaine ou davantage⁹. ». Or, il n'y a pas lieu de croire que la situation soit différente au Canada.

13. Les Canadiens sont fortement tributaires du radiodiffuseur public pour l'accès à une programmation locale indépendante dans tous les coins de notre vaste pays.
14. Pourtant – et c'est l'une des raisons pour lesquelles il importe de tenir compte de CBC/Radio-Canada dans le cadre d'un examen de la programmation locale au Canada – ce service de diffusion d'actualités et de nouvelles locales fourni aux Canadiens par le radiodiffuseur public est lui-même en crise.
15. De fait, la programmation locale est l'un des services qui ont le plus souffert des coupures répétées imposées à CBC/Radio-Canada. La GCM a constaté que les coupures de services du radiodiffuseur public annoncées en avril 2014 avaient eu des effets délétères directs sur la programmation locale et régionale. Hors Québec, voici les localités et les régions qui ont été affectées par ces coupures répétées :

⁹ Local News in a Digital Age

<http://www.journalism.org/2015/03/05/local-news-in-a-digital-age/>

Local TV News

http://www.tvb.org/planning_buying/120562



- St. John's
- Labrador City
- Grand-Sault-Windsor
- Cap Breton
- Fredericton
- Halifax
- Charlottetown
- Ottawa
- Toronto
- London
- Windsor
- Thunder Bay
- Sudbury
- Nord de l'Ontario
- Winnipeg
- Regina
- Calgary
- Edmonton
- Vancouver
- Whitehorse
- Yellowknife
- Iqaluit
- Inuvik
- Kuujjuaq
- Rankin Inlet

16. Décrivant les conséquences des coupures ayant affecté les actualités locales, un membre de la GCM a déclaré : « Si, à l'échelle locale, une personne a subi un préjudice de la part de son gouvernement, il se peut qu'en raison d'une couverture réduite, il n'y ait personne pour en parler. [...] (Les politiciens) représentent-ils vos intérêts ou les leurs? C'est important à savoir, qu'il s'agisse de députés à la Colline du Parlement ou de représentants locaux¹⁰. ».

Dans tout le pays, des Canadiens sont confrontés à cette perte de couverture locale essentielle sur laquelle ils comptent en tant que citoyens – et ils s'élèvent contre cette situation.

17. Autres conséquences des coupures répétées au service de programmation locale de CBC/Radio-Canada : des téléjournaux qui s'effilochent partout et la diffusion d'émissions de radio à la télévision (réponse de CBC/Radio-Canada à une demande de la GCM – juin 2015) pour remplir la grille, par manque d'émissions de télévision originales. Suite à des coupes claires dans le financement et la programmation, c'est la solution qu'a proposée la direction de CBC/Radio-Canada pour satisfaire aux termes de la licence relativement à la programmation locale – à défaut de respecter l'esprit de la *Loi*.

18. De même, la production d'émissions de télévision en français hors Québec, dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, est soit abandonnée (*Caméra*

¹⁰ Aspects d'un réseau de télévision canadien en santé sur nos ondes publiques

<http://www.cmg.ca/fr/wp-content/uploads/2014/07/FRENCH-DOCUMENT-FINAL-Memoire-de-la-GCM-CRTC-2014-190-TELE-14-JUILLET-2014.pdf>



boréale, de Regina), soit réduite de façon importante (*Tout le monde en parlait et Quelle histoire*, d'Ottawa-Gatineau¹¹).

19. Et la programmation locale provenant des radiodiffuseurs privés est, elle aussi, en mauvaise posture en raison d'une baisse du chiffre d'affaires publicitaire¹².
20. De surcroît, alors qu'on a beaucoup parlé des nouvelles sources d'actualités et de programmation locales, il existe des données qui donnent à penser qu'il faut faire preuve de prudence en évaluant ces sources d'informations, en particulier en ce qui a trait à la distinction entre informations véritables et pseudo-informations. Une analyse effectuée par le centre de recherche Pew a révélé, par exemple, que « Dans les actualités numériques, la ligne de démarcation entre les relations publiques et les actualités est devenue encore plus floue que ne l'avait indiqué le *Rapport sur la situation des médias d'information* de l'an passé. À présent, l'un des domaines d'expérimentation les plus importants en matière de génération de revenus fait intervenir des articles payés par des annonceurs publicitaires – mais souvent rédigés par des journalistes attirés – qui sont placés sur la page Web d'éditeurs de presse en ligne d'une manière qui les rend parfois impossibles à distinguer de véritables reportages¹³. ».

Les pressions exercées sur un paysage médiatique en mutation pourraient être en train de créer une situation où la distinction entre la programmation d'actualités indépendantes et les contenus publicitaires est délibérément laissée dans le vague ou à tout le moins non précisée – une situation extrêmement préjudiciable pour le public.

Lors de l'audience *Parlons télé*, la GCM ainsi que d'autres intervenants ont plaidé en faveur du renforcement des services d'actualités en continu. Pour ces services, le Conseil a annoncé de nouvelles mesures garantissant « que les Canadiens [auront] accès à des nouvelles et informations de grande qualité et [bénéficieront] de nouvelles et d'informations venant de sources diversifiées à l'égard de questions d'intérêt public ». À présent, les services d'actualités en continu sont exhortés à adhérer au code de déontologie journalistique de l'Association des services de nouvelles numériques et

¹¹ Aspects d'un réseau de télévision canadien en santé sur nos ondes publiques

<http://www.cmg.ca/fr/wp-content/uploads/2014/07/FRENCH-DOCUMENT-FINAL-Memoire-de-la-GCM-CRTC-2014-190-TELE-14-JUILLET-2014.pdf>

¹² Archivé - Le CRTC publie les résultats financiers 2014 concernant les stations de télévision locales canadiennes

http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=970049&_ga=1.237410304.1238233586.1447029329

¹³ State of the News Media 2014

<http://www.journalism.org/2014/03/26/state-of-the-news-media-2014-overview>



radiotélévisées (ASNNR) ou à des codes semblables et à développer leurs capacités en matière de collecte d'informations¹⁴.

Dans le cadre de l'examen de la programmation locale, il serait bon que le Conseil examine la programmation des actualités locales en prêtant la même attention à la qualité que lors des renouvellements de licences.

21. Une autre étude du centre de recherche Pew publiée cette année a en outre révélé que « certains organes locaux en dehors des organes de presse, en particulier au sein du gouvernement, se servent notamment de la Toile pour diffuser des informations. En Géorgie, le gouvernement du comté de Macon diffuse ainsi les délibérations officielles en continu et la page Facebook du sénateur républicain Austin Scott s'est classée, durant deux semaines, parmi celles ayant récolté le plus de « j'aime » et de commentaires. Une députée au Congrès de Sioux City a suscité plus de commentaires sur sa page Facebook qu'aucun des organes de presse étudiés de la ville. Et à Denver, six des dix sites offrant un accès à des ensembles de données, dont l'outil de recherche sur les données financières du comté de Jefferson, étaient exploités par des municipalités locales¹⁵. ».

Or, si des organes non indépendants investissent des ressources dans les communications alors que les organes qui assurent des services d'informations indépendants manquent de moyens pour effectuer convenablement la collecte de l'information, il en résulte un déséquilibre, une situation très préjudiciable pour les citoyens qui comptent sur des informations précises et fiables.

22. La mise en lumière de ces deux phénomènes par le centre de recherche Pew indique que la programmation d'informations indépendantes est en mauvaise posture. Nous savons d'ailleurs que le même phénomène commence à prendre racine au Canada. À titre d'exemple, TFO, un radiodiffuseur ontarien détenteur d'un mandat de service éducatif public, a introduit des reportages incorporant la promotion d'un commanditaire, et ce, à l'insu des téléspectateurs.

¹⁴ Offrir aux Canadiens une programmation de nouvelles de qualité et des informations de sources diversifiées - Nouveaux critères pour les services de nouvelles nationales
<http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2015/2015-86.htm>

¹⁵ Local News in a Digital Age
<http://www.journalism.org/2015/03/05/local-news-in-a-digital-age>



23. Les médias ethniques sont un autre aspect de la programmation locale qui contribue grandement à la diversité de notre système de radiodiffusion, et les salles de presse de ce secteur ont, elles aussi, été soumises à des compressions importantes¹⁶.
24. Pour résumer, la crise qui secoue la programmation locale, attribuable en partie à l'évolution des modes de financement dans un paysage médiatique en pleine effervescence, est généralisée et elle a déjà des répercussions majeures sur la qualité des informations et la diversité des opinions présentées au public canadien.

À propos de la programmation communautaire

25. Dans le cadre de la présente consultation, le Conseil a inclus la programmation communautaire. Or, la GCM s'est déjà dite préoccupée par le fait que l'examen de ce pilier incontournable de notre système de radiodiffusion – qui n'avait pas été inclus dans la consultation *Parlons télé* – ait été amalgamé à celui de la programmation locale, quand bien même le Conseil a pu recueillir des informations et des points de vue divers à ce sujet à l'occasion de la consultation *Parlons télé* (lettre de la GCM au CRTC – 30 juin 2015).

Nous estimons que, compte tenu de l'importance du rôle de soutien que jouent les médias communautaires pour notre système de radiodiffusion – notamment en apportant une contribution indispensable à la diversité des points de vue présentés au Canadiens à l'échelle régionale (un objectif essentiel de la *Loi sur la radiodiffusion*) et en offrant un cadre de réflexion sur les questions et perspectives d'intérêt local dans le contexte d'un accès croissant aux médias du monde entier – le Conseil devrait veiller à ce que cet examen serve à renforcer les médias communautaires, qui constituent un élément essentiel de notre système de radiodiffusion.

Financement d'une programmation locale accessible et de qualité, dans l'intérêt du public

26. Le besoin de redressement de la programmation locale est manifeste. La GCM est d'avis que cette situation requiert des mesures énergiques pour répondre à la nécessité d'un financement soutenu – mesures tenant compte, autant que possible, de l'ampleur des changements affectant le paysage médiatique – afin de donner un nouvel élan aux actualités et à la programmation locales, comme le souhaitent les Canadiens.

¹⁶ What the OMNI cuts mean for newcomer communities and journalists
<http://j-source.ca/article/what-omni-cuts-mean-newcomer-communities-and-journalists>



27. Le Conseil a déclaré qu'il existait « suffisamment de financement au sein du système pour assurer la création d'une programmation [...] locale. »¹⁷. Nous espérons que la consultation prochaine donnera lieu à un examen détaillé des mutations qui touchent le système de programmation locale, de l'importance que ce système revêt pour les Canadiens de tous les coins du pays et des difficultés auxquelles il est confronté, et que toutes les sources de financement durable seront envisagées à cette occasion.
28. Pour garantir un financement soutenu, la GCM réitère sa proposition que le Conseil **crée un fonds pour les médias de service public afin de restaurer un financement suffisant pour une programmation diversifiée incluant les nouvelles locales, et ce, sur toutes les plateformes.**
29. Les radiodiffuseurs publics du Canada et les radiodiffuseurs communautaires auraient accès à ce fonds pour produire des émissions locales et régionales, y compris des émissions d'actualités et des émissions destinées à des communautés linguistiques en situation minoritaire. Nous proposons aussi que le fonds soit employé pour produire des émissions novatrices et captivantes à contenu canadien, sur quelle que soit la plateforme. Le fonds servirait en outre à soutenir les radiodiffuseurs publics et communautaires et à enrichir le contenu des autres plateformes.
30. Au nombre de ces radiodiffuseurs, citons CBC/Radio-Canada; les diffuseurs provinciaux à vocation éducative tels que TFO, TVO, Knowledge Network et TéléQuébec; les stations de télévision locales indépendantes (CHCH, CHEK); l'APTN; les stations communautaires indépendantes et les médias à vocation ethnique.
31. La GCM n'est pas opposée à ce que le fonds soit élargi aux actualités locales diffusées par des stations privées qui, à titre de service public, contribuent à la diversité des points de vue éditoriaux dans les localités où elles *existent déjà*.
32. Si le Conseil est d'avis que les stations privées qui diffusent des actualités locales offrent, elles aussi, un service public important – un avis que partage la GCM – le montant proposé du fonds pour les médias de service public devrait être majoré pour inclure les stations privées de télévision locale.
33. Si le fonds est élargi aux actualités locales diffusées par des stations privées, nous suggérons que la contribution soit majorée pour soutenir la programmation locale et régionale de CBC/Radio-Canada.

¹⁷ Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2015-421
<http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2015/2015-421.htm>



34. Suite à un jugement de la Cour suprême, Renvoi relatif à la *Loi sur la radiodiffusion* - 2012 CSC 4, les fournisseurs d'accès Internet (FAI) ont cessé d'être considérés comme étant des « entreprises de radiodiffusion » aux termes de la *Loi sur la radiodiffusion*.
35. Mais si les FAI ne sont pas actuellement reconnus comme des distributeurs de radiodiffusion, il n'en reste pas moins qu'ils s'enrichissent en donnant accès à des transmissions vidéo à leurs clients, ce qui comprend les actualités locales.
36. Comme l'a affirmé le chercheur Peter H. Miller dans le rapport *Canadian Television – An Environmental Scan* (Examen du paysage télévisuel – rapport rédigé à l'intention de : ACTRA, les AMIS, UNIFOR, l'ACPM et la GCM) : « [...] l'évolution vers le visionnement sur demande et en ligne se poursuivra et les EDR/FAI s'y adapteront. D'ailleurs, tandis que les EDR perdent leur monopole régulé de télédistribeurs, elles ont la possibilité de faire des profits encore plus juteux en tant que FAI auprès des consommateurs de l'internet avides de vidéos. » (p 11, *TV Environment Scan*). Dans son rapport, M. Miller cite la déclaration, faite en décembre 2010, par Louis Audet, PDG de Cogeco Inc., à la suite du lancement de Netflix :
- « Ce que nous avons mis en place à présent, ce sont des limites combinées. C'est-à-dire que quand les gens regardent davantage d'émissions en ligne, il arrive un moment où ils dépassent leur limite et nous facturons l'excédent. Les revenus qui pourraient être perdus à cause d'une diminution des abonnements à la télévision payante, par exemple, ou peut-être parce que certains clients décident de renoncer à leur service de télévision payante et de regarder davantage d'émissions en ligne, seront récupérés du côté de l'internet. J'estime donc que, d'une façon ou d'une autre, le câble est gagnant. » *Louis Audet, grand patron de Cogeco, s'exprimant sur l'accès sans fil, l'expansion des affaires, et les raisons pour lesquelles Netflix ne l'empêche pas de dormir, LESLEY HUNTER, Cartt, 13 décembre 2010 (p 10, TV Environment Scan)*.
37. La GCM estime que les FAI jouent bien un rôle dans la radiodiffusion¹⁸ et que réglementation de la radiodiffusion canadienne devrait être réexaminée à la lumière du rôle des activités de *transmission vidéo* des FAI au sein de l'industrie de la radiodiffusion. Nous estimons également que ce secteur en pleine expansion devra (*lorsque le règlement sera changé*) faire sa part pour garantir l'accessibilité à une programmation canadienne – actualités et autres types d'émissions – sur les ordinateurs et appareils mobiles.

¹⁸ Surge in data use drives up telco sector revenues 2.5%: CRTC report
<https://cartt.ca/article/surge-data-use-drives-telco-sector-revenues-25-crtc-report>



Canadian Media Guild

La Guilde canadienne des médias

CWA/SCA CANADA

38. Au vu de la situation de crise que nous venons de décrire, nous proposons donc que le fonds pour les médias de service public soit alimenté par un certain pourcentage des revenus des EDR(/FAI) et qu'il soit mis à la disposition de tous les radiodiffuseurs d'émissions locales, sur toutes les plateformes. Côté FAI, on pourrait commencer par recueillir des fonds auprès des grosses entreprises qui appartiennent à des entités verticalement intégrées.
39. Compte tenu des bouleversements constants au sein du paysage médiatique, le fonds pourrait faire l'objet d'un réexamen tous les cinq ans. Cela garantirait qu'il remplit bien ses objectifs et offrirait la possibilité d'apporter les mesures correctrices nécessaires.

-----Fin du document-----